

MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Le candidat doit apporter :

Matériel de dessin technique : stylo tubulaire (0,7mm, 0,5mm et 0,25mm), porte-mine, crayons de papier, compas, règle, gomme, rapporteur, équerre.

DOCUMENTS AUTORISÉS : néant

MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT	CAP Arts du Verre et du Cristal	Code : 26-CAP-AVC-EP1C-ME1	
	EP1 : 2ème partie – Communication technique et technologique		Durée : 2H00
	SESSION 2026		Page 1/1